

L'hétérogénéité : obstacle ou ressource pour les apprenants et les formateurs**Hanane Mrabet , Hafsi Bedhioufi et Mohamed Ali Jbali****Unité de recherche « Psychologie du sport » (UR05SEP01)****Institut Supérieur *du sport et de l'Education Physique de Ksar Saïd - Tunisie*****Résumé :**

Ce travail fait partie du processus de formation des enseignants d'éducation physique et sportive (EPS) à l'Institut Supérieure des Sports et d'Education Physique du Kef (ISSEP). La formation des étudiants enseignants d'EPS s'appuie sur la conception de deux champs des savoirs, théoriques et pratiques, qui doivent s'articuler pour dépasser la séparation entre la pensée et l'action, « puisque la pensée, les actions ... ont besoin d'autrui pour signifier » (Bakhtin, 2000). Par contre, cette formation; qui suscite notre attention pose un problème capital « qui s'attaque aux rapports difficiles entre les savoirs des praticiens et les savoirs issus de la recherche. » (Perrenoud, Ph. 2002).

En mettant l'accent sur les supports juridiques et institutionnels qui organisent la formation des enseignants en d'éducation physique et sportive, on essaiera de voir si le projet de « la maîtrise des facteurs d'apprentissage » constitue-telle la préoccupation première des enseignants ? Ainsi, la formation pédagogique actuelle répondrait-elle à la réalité vécue par les enseignants d'éducation physique et sportive. Le stage « qui ne peut se faire sans l'interface de différents intervenants? » (Altet, 2009) est conçu « comme vecteur de professionnalisation ». Il détermine directement quelles seront les modalités d'apprentissage. Il fait partie du programme de formation des étudiants en éducation physique mais il varie d'un institut à l'autre selon les ressources et les spécificités humaines et géographiques. L'objectif initial est la formation des « futurs enseignants » de l'éducation physique. (Laursen, 2007).

Mots Clés : Apprentissage ; Formateur en EPS

1- La rénovation en formation pédagogique

L'idée du temps qui passe, des événements qui se développent et qui évoluent constitue une dimension importante dans le paradigme de la transformation. Loin de vouloir figer ces événements, il faut pouvoir les percevoir dans leur dynamique et leur contexte historique. Le projet de la formation pédagogique se déroule dans le temps. Certains nombres de repères peuvent être facilement identifiables, par exemple la durée du stage et sa fin, la date officielle du début etc. Il est par contre, beaucoup plus difficile de fixer des repères liés aux processus. Donc le découpage ne peut être qu'artificiel et difficilement généralisable. Tout en tenant compte des expériences antérieures le stage de pré-professionnalisation s'engage vers la réalisation de ses objectifs. Pris dans son sens général, le terme processus signifie « l'évolution et les étapes de l'évolution d'un phénomène ou d'un organisme dans une direction déterminée » (Mucchielli et al., 1969, p.134).

En ce qui concerne la formation pédagogique, c'est l'évolution du savoir relatif à la pratique pédagogique dans lequel l'apprenant cherche à développer son potentiel par le biais de ses connaissances, de ses habiletés et de ses attitudes. L'arrêté ministériel (JORT du 22 Juillet 1997, n°58) fixe le régime des études pour les deux cycles de formation dans les ISSEP : le diplôme Universitaire et la maîtrise dans les deux spécialités Education Physique et Sport. Les études, en vue de l'obtention du Diplôme Universitaire en Education Physique (DUEP), durent deux années et comportent un volume horaire global de 1469 heures minimum par an. Les enseignements comportent dix modules obligatoires. Les études en vue de l'obtention du diplôme de maîtrise en Education Physique sont répartie en deux cycles de deux années chacun et comportent un volume horaire global de 2678 heures minimum par an. Les enseignements du deuxième cycle comportent onze modules obligatoires. L'arrêté fixant le régime des études universitaires et des examens ne présente pas d'originalité que se soit des intitulés ou des contenus. Comme le fait remarquer Maurice Piéron dont il note que : « Le curriculum de formation des spécialistes de l'éducation physique comporte un ensemble de matières qui sont considérées comme indispensables à la pratique raisonnée de la profession » (Piéron, 1996, p.119). La profession d'enseignant d'éducation physique et sportive n'a pas dépassé le cadre étroit de l'enseignement, si on exclue l'entraînement sportif. Car cette dernière est confondue avec celle de l'enseignement dans les établissements scolaires. Aucune évolution ne c'est senti lors de l'élaboration de l'arrêté d'application de 1997.

Cette nouvelle « philosophie » de la formation est restée prisonnière dans l'Hier. Cette stérilité vient du fait qu'elle n'a pas pu adapter le contenu de la formation aux besoins de la nouvelle clientèle intéressée par les pratiques corporelles. Pire encore, lorsqu'on découvre qu'il n'y a même pas un respect des lois précédente. Comme celle qui stipule que : « Les institutions supérieurs d'éducation physique et sportive doivent obligatoirement inscrire dans leurs programmes officiels la spécialité d'éducation physique pour handicapés » (loi 104 104, chapitre I, section II, article 14). Cette formation académique est rendu possible suite aux besoins créés par l'obligation de l'enseignement de l'éducation physique pour tout handicapé inscrit dans un centre d'éducation ou de formation (article 12). Cette ambiguïté rende la tâche des formateurs difficile. Car il existe fréquemment un décalage entre les objectifs des formateurs universitaires et ceux des futurs enseignants. Les rapports entre stagiaires, enseignants, formateurs et chercheurs sont complexes. L'importance de l'enjeu mérite des efforts d'explications et de conviction d'un coté et une volonté de dépasser la routine quotidienne pour entrer dans une démarche réflexive de l'enseignement d'un autre coté.

Le projet centré sur l'évolution des besoins et des attentes des stagiaires doit favoriser les démarches et les stratégies, les attitudes et les mots qui renouent le dialogue avec toutes les dimensions de l'apprenant.

Dans la mouvance actuelle, d'un côté la pédagogie est définie comme un art personnel. Le bon pédagogue est celui qui maîtrise un ensemble de connaissances ou de techniques et qui est capable par le seul fait de ses qualités personnelles de communiquer son savoir. Cette tendance condamne toute tentative de formation pédagogique des enseignants. Elle considère la formation pédagogique une perversion qui met à mal la maîtrise des disciplines académiques. Mais cette formation pédagogique peut avoir quelques vertus professionnelles lorsqu'il s'agit de transmettre un contenu élémentaire. La formation pédagogique est d'autant utile quand il s'agit de transmission de recettes ou encore d'art de faire.

A cette conception s'oppose celle qui défend l'idée que l'activité d'enseignement, de formation, d'éducation est complexe. Pour apprendre à l'élève une compétence motrice certes connaître cette activité est primordiale mais il faut aussi une connaissance minimale des étapes de la croissance, de l'âge mentale, des étapes d'apprentissage, de la méthode d'enseignement etc.

Pour aller au-delà de cette confrontation il convient de considérer la pédagogie comme pratique sociale. Elle est un processus de transformation d'une matière première brute diversifiée à un produit déterminé homogène. Cette pratique est fixée par l'institution et se fait dans des établissements scolaires.

Au cours des développements qui suivent nous allons essayer d'analyser les trois étapes du profil pédagogique.

2- Approche théorique de la formation

a- Matière première brute diversifiée

Matière première brute diversifiée	Processus de formation	Produit déterminé homogène
Etudiant	Cycle de formation en deux années pour les étudiants filières DUEP et quatre années pour la filière maîtrise en EP	Etudiant stagiaire

Profil Pédagogique

L'étudiant qui est admis après le concours d'entrée, a une histoire familiale, scolaire, voire professionnelle. Il a déjà des acquis, des représentations de ce qu'il doit ou souhaite s'approprier. Ces derniers conditionnent la réussite de la formation pédagogique proposée par les formateurs des Instituts Supérieurs de Sport et de l'Education Physique.

La population étudiante est très hétérogène, car la nature du baccalauréat et le vécu sportif ne sont pas les seuls critères pour poursuivre des études dans les ISSEP. De part cette histoire l'étudiant a élaboré des capacités, des savoirs, mobilisé des représentations, met en œuvre des conduites et des comportements ou encore des manières de faire, d'agir qui lui sont propres.

Les acquis constituent à la fois des contraintes et des ressources pour la formation pédagogique dont le but final est de faciliter et non de contrarier cette formation. Pour estimer les acquis les formateurs se réfèrent aux diplômes possédés et au vécu sportif.

Le concours d'entrée aux ISSEP, à sa manière actuelle, nous renseigne sur peu de choses à propos de notre sujet recruté.

b- Processus de formation

Les savoirs sur lesquels s'appuient les enseignants dépendent directement des conditions sociales et historiques dans lesquelles ils exercent leurs professions.

Les savoirs enseignants se caractérisent donc par les traits suivants :

- ils sont acquis en partie à l'intérieur d'une formation universitaire spécifique
- L'acquisition de ces savoirs s'accompagne d'une socialisation professionnelle doublée d'une expérience de la pratique
- Ils sont mobilisés dans une institution spécialisée, l'école, et donc liés à son contexte
- Ils sont utilisés dans le cadre d'un travail : l'enseignement
- Ils s'inscrivent sur un fond de tradition du fait que, sauf exception, tout individu a déjà vu enseigner. En ce sens nous pouvons parler ici de savoirs pré-professionnels.

Dans le processus de formation en pédagogie pratique nous allons analyser le module qui touche la formation pédagogique intitulé « Théorie et pédagogie de l'éducation physique ». Deux matières d'enseignements sont assurées dans ce module : « Théorie et Didactique de l'EPS » et « Pédagogie Pratique ».

Dans le cycle de formation initiale en DUEP et en deuxième année, en plus de la formation pédagogique assurée pendant les cours, la formation pédagogique occupe une place importante. Le stagiaire est appelé à faire quatre heures d'enseignements pratiques. (Comme le montre le tableau ci-dessous).

Formation théorique et pratique en 2^{ème} Année DUEP

<i>Module</i>	<i>Enseignement</i>	<i>Nature et volume horaire</i>	<i>Pondération interne au Module</i>	<i>Coef Module</i>
Théorie et pédagogie de l'Education Physique	Théorie et Didactique de l'EPS	39 Heures de C.M et 26 H de T.D	01	02
	Pédagogie Pratique	104 H de TP	02	

C.M : Cours Magistral

T.D : Travaux Dirigés

T.P : Travaux Pratiques

Cette formation pédagogique est différente dans le cycle de la maîtrise en Education Physique. Elle s'étale sur deux années. Le volume horaire est de deux heures par semaines dans la première année du second cycle.

Formation théorique et pratique en 1^{ère} Année du second cycle

<i>Module</i>	<i>Enseignement</i>	<i>Nature et volume horaire</i>	<i>Pondération interne au Module</i>	<i>Coef Module</i>
Théorie et pédagogie de l'Education Physique	Théorie et Didactique de l'EPS	39 Heures de C.M et 26 H de T.D	01	03
	Pédagogie Pratique	78 H de TP	02	

La formation pratique progresse en 2^{ème} Année du second cycle pour atteindre les quatre heures par semaine.

Formation théorique et pratique en 2^{ème} Année du second cycle

<i>Module</i>	<i>Enseignement</i>	<i>Nature et volume horaire</i>	<i>Pondération interne au Module</i>	<i>Coef Module</i>
Théorie et pédagogie de l'Education Physique	Théorie et Didactique de l'EPS	39 Heures de C.M et 26 H de T.D	01	03
	Pédagogie Pratique	104 H de TP	02	

c- Produit déterminé homogène

Le formateur qui intervient dans une partie de la formation de l'étudiant doit connaître les contours de cette formation. Il doit disposer d'une définition plus au moins précise des profils professionnels à atteindre. **Dans l'état actuel des choses nous croyons savoir que la formation pédagogique ne répond pas à la réalité vécu par le corps enseignant d'éducation physique.** Dans la seule discipline scolaire ou toutes les catégories professionnelles exercent dans les mêmes établissements et ont les mêmes niveaux de population scolarisée.

Cette première problématique n'est qu'un handicap de conjoncture, mais elle embrouille les objectifs des formateurs. Tenant compte de cette réalité du terrain le formateur doit distinguer la formation pédagogique au niveau des DUEP et celle de la maîtrise en attendant des jours meilleurs.

Le projet de formation à l'ISSEP précise la durée et le contenu, éventuellement les principes de progression et les modes d'évaluation pédagogique.

Avant d'aborder le problème de la formation pour l'insertion professionnelle, il faut rappeler que les ISSEP ne maîtrisent pas la création d'emploi. Donc l'objectif n'est pas une formation à la carte, sur demande. L'objectif est d'avoir un produit homogène identifié. La socialisation professionnelle se poursuit dans et par les stages en situation. Vouloir que l'étudiant stagiaire soit totalement et immédiatement opérationnel en pédagogie pratique dès le premier

stage relève de l'imprudence. Former des étudiants pour exercer plus tard le métier d'enseignant d'éducation physique vise d'abord la préparation à la réussite des examens et à l'obtention des diplômes. Par ailleurs, l'exercice responsable de la pratique pédagogique dans une école ou un lycée contribue à l'acquisition de savoirs pratiques.

À la fin du stage de pré-professionnalisation les capacités et les connaissances sont évaluées. Cependant le formateur, l'inspecteur et le conseiller pédagogique sont reconnus institutionnellement dans cette fonction de jugement et d'évaluation. Mais est-ce que cette tâche est si simple ? En d'autres termes, peut-on répondre à une question précise : quel acquis ? et quel savoir faire peut-on évaluer ?

On reconnaîtra sans peine qu'une formation sans harmonisation entre les différents intervenants n'aboutit qu'à l'échec ou à l'anarchie. Mais de quoi s'agit-il qu'on parle de cette harmonisation ?

- Sommes-nous sûrs que la manière d'apprendre des recettes contribue à former, c'est-à-dire à développer les capacités d'analyses, de raisonnement et de résolutions de problèmes ?
- Sommes-nous sûrs que les formations actuelles sont orientées vers l'acquisition des compétences pour l'exercice d'une fonction ?
- Sommes-nous sûrs que les formes d'organisations actuelles des stages de pédagogies pratiques favorisent l'acquisition des compétences et incitent les étudiants à les développer ?

Se poser ces questions, c'est prendre conscience des difficultés de l'enseignement et de l'apprentissage. Résoudre des problèmes est la finalité de tout apprentissage et acquérir cette compétence doit être le but de la formation pédagogique.

3- Les stages de pré-professionnalisation

Les stages de pré-professionnalisation représentent une ouverture sur la vie professionnelle, celle que l'étudiant aura à la fin de ses études. Ils constituent un début d'expérience pratique, permettant le passage de l'abstrait au concret et fournissent à l'étudiant l'occasion d'appliquer ses connaissances et ses acquis. Confronter à des problèmes réels l'étudiant pourra participer à leur analyse, recueillir les informations nécessaires, envisager les solutions possibles et proposer ou prendre la décision appropriée. Il apprend à découvrir les divers aspects d'un problème, la multiplicité des solutions et les risques de certaines décisions.

L'étudiant prend ainsi conscience de la finalité de l'apprentissage et des compétences requises pour l'exercice de la profession. Il pourra alors se rendre compte qu'il ne suffit pas d'accumuler des connaissances ou d'appliquer de manière mécanique certaines règles pour résoudre un problème et que le traitement d'une situation concrète nécessite à chaque fois la réflexion, de l'invention et de la créativité.

Dans le domaine de l'éducation physique, les stages permettent selon les cas, un exercice d'enseignement pratique. Le stagiaire pourra de la sorte acquérir les éléments élémentaires d'une formation et prendre conscience de l'importance de cet apprentissage.

Dans le domaine des attitudes, les stages visent à développer les capacités de relation. Ils apprennent au stagiaire à travailler en équipe comme il aura à la faire durant la vie professionnelle. Les stages permettent au stagiaire de prendre conscience de l'importance des relations humaines dans le travail et de la nécessité d'une collaboration pour mener à bien une tâche.

Bien que personne ne mette en doute l'absolue nécessité des stages, leur organisation et leur planification posent souvent un problème. En effet, on présume qu'un stagiaire affecté à une

unité de stage finira par acquérir les compétences requises. De la sorte, la valeur du stage est liée bien souvent à la qualité de son contenu. Le stage constitue le complément de la formation dispensée en théorie il est de ce fait partie du programme de formation des étudiants en éducation physique.

4- Pour conclure

L'organisation du stage de pré-professionnalisation varie d'un ISSEP à un autre selon :

- Les conditions matérielles et humaines
- La tradition de pratique particulière à la région : Tunis, Kef et Sfax sont trois villes où la pratique pédagogique est très différente.

Par ailleurs, cette formation est assurée par deux corps différents. D'un côté les enseignants des ISSEP (les plus anciens généralement) et de l'autre, les conseillers pédagogiques (s'il y en a) ou les enseignants dont la compétence est attestée (sic). Dans la plupart des cas le stagiaire se trouve tiraillé entre deux formations différentes. Généralement les rapports entre conseiller (CRJES) et encadreur (ISSEP) sont complexes. Nous souhaitons que la planification de la formation respecte les phases suivantes :

- 1- Le désir d'apprendre : L'action des formateurs doit susciter ce désir d'apprendre chez le stagiaire. Elle met en avant la notion de projet, c'est-à-dire retenir le moment où le stagiaire :
 - conceptualise son action
 - définit le but auquel il doit parvenir
 - détermine les moyens qu'il va mettre en œuvre ou ses chances de réussite.
- 2- Le plaisir d'apprendre : cette phase doit s'attacher à susciter l'intérêt de l'apprenant à travers
 - Les séances dirigées au sein de l'établissement
 - Le dispositif didactique
 - Le plaisir d'agir
- 3- La satisfaction d'avoir appris : l'enseignant qui a vaincu l'obstacle a une prise de conscience tonique et incitatrice d'un projet nouveau. Savoir que ses propres réalisations sont appréciées par les autres ainsi que le cadre pédagogique est très encourageant.

Le but de cette démarche est d'acquérir une compétence particulière au stagiaire. Cette compétence spéciale résulte d'une compétence fondamentale ou tout enfant doit acquérir pour devenir un homme à part entier. Dans la formation du stagiaire on ne crée pas la compétence mais on la prépare.

Bibliographie

- Altet Marguerite**, (2009). « Professionnalisation et formation des enseignants par la recherche dans les IUFM : Avancées et questions vives ». In « Dossier d'actualité de la VST, n° 50 – janvier 2010 – Version intégrale. p 6»,
- BAKHTIN, M**, ,(2000) *Estética da criação verbal*. São Paulo: Martins Fontes.
- Hédoux J**, (1996) *Se former à la pédagogie*, Paris, Lammare éditions,.
- Jamet M**, (1991). *Le sport dans la société*, Paris, L'Harmattan,
- Laursen Per F**, (2007)« Student teacher's conceptions of theory and practice in teacher education ». In International Study Association on Teachers and Teaching. *ISATT conference, Saint Catherines, Canada, 5-7 juillet 2007*. In « Dossier d'actualité de la VST, n° 50 – janvier 2010 – Version intégrale. p. 4.»,.
- Lebrun N et Berthelot S**, (1995). *Plan pédagogique : une démarche systématique de planification de l'enseignement*, Bruxelles, Editions Nouvelles,
- Mialaret G**, (1990). *Introduction à la pédagogie*, Paris, PUF,
- Minder M**, (1997) *Champs d'action pédagogique : Une encyclopédie des domaines de l'éducation*, Bruxelles, Département de Boeck Université,.
- Perrenoud, Ph**, (2002) *Adosser la pratique réflexive aux sciences sociales, condition de la professionnalisation*. Université de Genève : Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation,.
- Reboul O**, (1995). *Qu'est-ce qu'apprendre ?*, Paris, PUF,
- Synthèse sur les Méthodes pédagogiques 28/02/2006. doc Page 2
- Vayer P et Roncin C**, (1986). *Le corps et les communications humaines*, Paris, Vigot,